

Concours communal de fleurissement

PARTICIPEZ À L'EMBELLISSEMENT DE VOTRE VILLAGE
EN VOUS INSCRIVANT AVANT LE 15/06/2025

Le concours de fleurissement, organisé par la commune de Renaison, est ouvert à tous les foyers Renaisonnais. Il a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de Renaison en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons...



Cette année, plus que jamais on compte sur votre participation puisque la commune postule pour l'obtention de la 2ème fleur au label "Villes et Villages Fleuris".

Deux catégories vous sont proposées :

1 - Fleurissement avec jardin (espace vert fleuri, pelouse avec massifs, pots, arbustes, jardin potager agrémenté de fleurs)

2 - Fleurissement sans jardin (balcon, terrasse, cour)

A noter : Le fleurissement ou l'aménagement paysager doit être visible de la rue. Le groupe d'élus "Fleurissement" se réserve le droit, lors de ses passages, de modifier si nécessaire la catégorie et de ne retenir que les fleurissements suffisants.

Pour participer, il suffit de s'inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous.

Le jury sera composé du groupe d'élus "Fleurissement".
Le passage du jury aura lieu entre le 15 juillet et le 15 septembre 2025.

Une note sera attribuée à chaque candidat, selon les 4 critères suivants : aspect général et propreté, originalité et esthétisme de l'aménagement, variétés et diversités dans le choix des plantes et harmonie des couleurs et des formes.

Tous les participants recevront un bon d'achat lors de la cérémonie des vœux début janvier 2026

Bulletin d'inscription "Concours communal de fleurissement 2025"

A déposer en mairie ou à envoyer par mail à service.communication@renaison.fr
ou à remplir en ligne sur www.renaison.fr, avant le 15 juin

Nom :

Prénom :

Adresse :

Indications sur le lieu de fleurissement :

Faites votre choix :

1- Fleurissement avec jardin

2- Fleurissement sans jardin

Je souhaite également participer au Concours Départemental de Fleurissement

Renaison, le

Signature :